



# Perspectives

AGIR EN TOURAINE CONTRE LES EXCLUSIONS • DEPUIS 1948

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS • 46 avenue Gustave-Eiffel • 37100 TOURS • [infos@entraide-et-solidarites.fr](mailto:infos@entraide-et-solidarites.fr) • N°324 / Décembre 2023



« Notre » transition  
doit être écologique,  
sociale...

...et solidaire

« **RÉSISTANCE  
CONSTRUCTIVE** »

contre la loi  
Immigration

**Page 3**

**POUR LES SANS-  
ABRIS :**

réquisitionner des  
logements ?

**Page 4**

**CISPEO,  
UN PARTENAIRE**  
auprès des jeunes  
en difficulté

**Page 13**

**DEVENIR  
BÉNÉVOLE  
À L'ENTRAIDE :**

la marche à suivre  
**Page 15**

## Une Transition écologique, mais pas seulement

Il y a maintenant quelques années, *Entraide et Solidarités* a intégré dans son Projet associatif, c'est-à-dire dans un texte fondamental de l'association, la dimension « transition écologique ».

**Quel rapport avec la lutte contre la pauvreté, la précarité, avec l'objectif d'une transformation sociale de la société pour faire disparaître ces fléaux ?**

Il est vrai que lorsque l'on est à la rue, lorsque l'on vit en dessous du seuil de pauvreté, d'une part la préoccupation première n'est pas forcément la chute de la biodiversité ou le réchauffement climatique (ce serait un « truc de bobo »), et d'autre part, ce ne sont pas les personnes les plus pauvres et les plus précaires qui ont la plus grosse empreinte écologique....

**Mais qui sont les premières victimes des dérèglements climatiques ? On commence à voir des migrations climatiques, et nous devons certainement nous préparer à accueillir dans les années à venir des personnes qui auront vu leurs terres englouties par les eaux.**

Les plus fragiles et les plus démunis d'entre nous subissent de plein fouet les conséquences des dérèglements : aléas climatiques, canicules, inondations. Le coût de l'énergie n'aura de cesse d'augmenter, les habitats les moins chers sont également des « passoires thermiques », et les coûts énergétiques font que même si les loyers sont bas, les charges augmentent tellement que des personnes ne peuvent plus se chauffer, voire sont expulsées de leurs logements.

**La loi sur les passoires thermiques, qui oblige les bailleurs privés et publics à rénover sous peine de se voir interdire la location, est une bonne chose, mais risque de raréfier l'offre de logements, et une fois de plus les victimes en seront les plus fragiles financièrement.**

**À l'Entraide, nous avons subi en 2023 un choc financier énergétique, et les centaines de milliers d'euros supplémentaires consacrés au paiement des factures d'énergie sont autant d'euros en moins à destination des personnes concernées par nos actions.**

**Comment, dès lors, notre association pourrait-elle rester indifférente ? On voit bien qu'*Entraide & Solidarités* doit pleinement jouer un rôle actif, à son échelle, pour œuvrer à une transition écologique solidaire et sociale.**



François Ferrisse,  
président d'Entraide  
& Solidarités

## Les discriminations, cette calamité...

**Alors que j'étais absent du dernier numéro, on m'a proposé de " reprendre vie"... J'accepte avec plaisir, heureux de saisir l'occasion pour souhaiter à tous du bonheur partagé pour l'année qui commence.**

De quoi sera-t-elle faite ? Nous l'ignorons, mais nous pouvons prendre pour nous-mêmes les engagements qui s'imposent. « Il faut s'occuper de la marmite sociale qui bout » écrivait récemment notre ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin. Nous faisons preuve, en nombreuses occasions, de tentations à la violence.

L'Observatoire des Inégalités, de Tours, a fait récemment le constat des discriminations que fréquentent les échanges de nos conversations : origine ou couleur de peau (43 %), orientation sexuelle (54 %) religion (51 %), quartier d'habitation (52 %), état de santé (48 %), être une femme (54 %), l'apparence physique (52 %) et l'âge (49 %)... La France dont l'une des trois devises est " ÉGALITÉ " se voit signifier par la permanence de ces oppositions que celle-ci n'est pas vraiment réelle, qu'à compétences de même niveau, tout le monde n'a pas les mêmes chances d'accéder à une vie qu'on pourrait estimer méritée. Et ne faut-il pas ajouter là les graves sujets de l'immigration et de la " fin de vie " ? Surveillons nos échanges. Les différends ne se résolvent pas par l'élimination (Samuel Paty) mais par l'échange constructif. La période de Noël nous aura-t-elle incités à aller vers l'autre, pour le comprendre ?

Jean Paillou

• *Observatoire des inégalités, 15 rue Jacques-Marie Rougé, 37000 Tours, tél. 02 47 44 63 08*  
*Rapport sur les discriminations en France, édition 2023, en vente sur [www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr) (12€)*

### NOTES DE LECTURE

## Raphaël Krafft rappelle l'incalculable valeur de la solidarité



L'auteur est un journaliste autodidacte, grand reporter pour différentes radios dont celles de Radio France. Il est venu récemment dans le Chinonais à l'invitation de l'association Hospitalité pour les Migrants et d'Alcofribas qui organise des conférences régulières. J'ai particulièrement apprécié son récit lors d'une soirée au Café Français pendant laquelle il a parlé de tout sauf de son ouvrage ! Son parcours dans le monde entier est particulièrement riche et a façonné un journaliste à la fois très réaliste sur les déséquilibres mondiaux et particulièrement humaniste. Les conditions d'accueil de migrants en France le révoltent comme le cynisme des autorités italiennes et françaises, bien connu grâce à Cédric Herrou.

Dans une partie de ce court récit, il décrit le réseau amical et associatif entre Briançon et la Névache qui permet de sécuriser les traversées des migrants à pied dans la montagne, nous rappelant que la solidarité, loin d'être un délit, est une valeur incalculable dans nos territoires.

Dans l'autre, il décrit les conditions de vie en Guinée où il a tenté d'aller chercher les raisons du départ de nombreux jeunes qui passent par Bardonecchia et le Col de l'Echelle. N'allez pas chercher dans ce livre d'analyse sur le sujet des « MNA » ni de réflexion construite au fur et à mesure des pages, il s'agit plutôt de courts chapitres très bien écrits comme des chroniques de ses voyages assemblés dans un ordre dont on ne saisit pas forcément la logique.

Partager cette lecture est avant tout, pour moi, l'occasion de défendre ce journalisme incarné, curieux, indépendant et un moyen de remercier l'auteur de cette formidable soirée à l'écouter au Café Français entourés de nombreux Chinonais empreints des mêmes valeurs.

Franck Semard

• *Raphaël Krafft, Les Enfants de la Clarée, (éditions Marchialy, 2021), 19€.*



# Loi Immigration : une « résistance constructive » s'organise



Notre association n'a pas cessé d'informer et de se mobiliser contre le projet de loi « pour contrôler l'immigration, favoriser l'intégration », voté le 19 décembre et soumis depuis au Conseil constitutionnel. Elle s'est efforcée notamment de convaincre les parlementaires locaux du caractère néfaste de nombreuses dispositions du projet, tant pour les personnes concernées que pour les associations elles-mêmes : atteintes à l'accès aux

droits (travail, santé, hébergement, logement), de nature à fragiliser plus encore l'inconditionnalité de l'accueil, grave dégradation des conditions d'action des travailleurs sociaux et des bénévoles, etc.

Ce travail n'a pas suffi jusqu'alors mais il se poursuit sans relâche. Après avoir elle-même saisi le Conseil constitutionnel et dès le lendemain de Noël, la Fédération des Acteurs de la Solidarité, qui regroupe plus de 900 associations dont la nôtre, a publié un « décryptage » très détaillé de la loi. Article par article, elle rappelle les dispositions qui ont été supprimées ou ajoutées, et en tire les conséquences juridiques en les comparant à la situation actuelle. Quel que soit le sort réservé à cette loi par le Conseil constitutionnel, ce « décryptage » restera un précieux travail de référence pour tout ce qui concerne

l'immigration. A lire sur internet : [https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2023/12/VF-26.12.2023\\_Decryptage\\_Loi-pour-controler-limmigration-ameliorer-lintegration.pdf](https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2023/12/VF-26.12.2023_Decryptage_Loi-pour-controler-limmigration-ameliorer-lintegration.pdf)

En outre, la FAS a consulté par questionnaire et mobilisé son réseau, ses instances et les représentants des personnes concernées, pour organiser ce qu'elle appelle une « résistance constructive ». La Fédération Centre-Val de Loire a par exemple prévu ces jours-ci de réunir un conseil d'administration élargi à tous ses adhérents. Et bien sûr l'ensemble du réseau avisera dès que seront connues les décisions des « sages »... Le sujet reste donc à suivre. Et de près.

## À propos des immigrés

Le projet de loi sur l'immigration qui agite l'Assemblée nationale et le Sénat, fait beaucoup jaser. Quand on parle des immigrés et des étrangers en France, il est indispensable d'avoir les mêmes références. Dans les journaux, à la télé on trouve tout et n'importe quoi, tout dépend de la couleur politique affichée. Afin d'y voir plus clair, je vous propose quelques données qui proviennent de sources officielles (Insee, estimation de population 2022).

**Population totale** : 67,8 millions.  
**Nombre d'immigrés peuplant l'hexagone** : 7 millions, soit 10% de la population. Ces 7 millions se répartissent en 4,5 étrangers nés hors de France et 2,5 millions de Français (par acquisition nés hors de France).

**Étrangers** : 5,3 millions dont 4,5 millions nés hors de France et 0,8 million nés en France.

Le solde migratoire est en augmentation depuis l'année 2000, il augmente plus vite que la population totale : 246 000 l'an dernier composés de Marocains, Algériens, Tunisiens, Espagnols, Italiens et Afghans...

Aujourd'hui, 1 étranger sur 2 est né en Afrique (dont 878 000 en Algérie). 500 000 Portugais vivent toujours en France. On compte 3,6 millions d'enfants d'immigrés, dont 47% du Maghreb (statistique ethnique autorisée)

D'après le ministre de l'Intérieur, 316 174 premiers titres de séjour ont été délivrés en 2022 (+11%), en tête : Inde, Maroc, Algérie, Turquie. En même temps 500 000 ont été refusés. Les visas de long séjour eux, culminent à 101 000 (majorité d'étudiants).

Signalons 155 773 demandes d'asile (mineurs compris), émanant de : l'Afghanistan, du Bangladesh, de la Turquie et de la Géorgie, 56 000 statuts ont été accordés.

Enfin les acquisitions de nationalité sont au nombre de 115 000 en 2022. L'immigration clandestine ne peut pas être comptabilisée mais les diverses sources l'estiment entre 700 000 et 900 000 personnes. D'après le ministre de l'Intérieur, 20 000 d'entre eux ont été reconduits à la frontière en 2022 (20 % de plus qu'en 2021)

Tout le monde est d'accord pour



reconnaître la part croissante des étrangers dans la population : ils sont proportionnellement 2 fois plus nombreux qu'en 1960.

Comme disait Françoise Giroud : « Que cela plaise ou non, les Français n'aiment pas les étrangers. Les pauvres bien sûr. Les riches on les appelle touristes ».

### Résumé

**Population totale** : 67,8 millions.  
**Français** : 62,5 millions, dont : 60 millions nés en France ou par acquisition, 2,5 millions par acquisition, nés hors de France. **Étrangers** : 5,3 millions, dont : 4,5 millions nés hors de France, 0,8 million étrangers nés en France.

**Immigrés** : 7 millions, dont : 4,5 millions d'étrangers nés hors de France, 2,5 millions de Français par acquisition, nés hors de France (toujours considérés comme étrangers par l'INSEE).

• Sources : d'après un dossier de Sylvain Cottin paru dans Sud-Ouest le 10/12/23

Pierre Trinson

# Pour les sans-abri, et si on réquisitionnait des logements ?

**À ce jour, on ne sait trop combien de personnes sans-abri vivent en Indre-et-Loire. Le nombre de 200 est parfois avancé pour l'agglomération tourangelle, qui comprendrait les personnes qui dorment dehors, dans une voiture, sous une tente ou un autre abri d'infortune, etc. Si on y ajoute les occupants des squats, des chambres d'hôtel et des 608 hébergements d'urgence payés par l'État, les personnes accueillies « provisoirement » chez amis...le millier est forcément dépassé. Dans le même temps, des milliers de logements sont vides. Alors, en réquisitionner en nombre ? Pas si simple...**

C'est étonnant et peu connu, mais les chiffres sont officiels et publics (INSEE) : sur les 325 000 logements que compte le département, en chiffres ronds, un peu plus de 28 000 étaient vacants en 2020, et c'est un nombre en constante augmentation ! Mais il va de soi que ce nombre n'est pas à prendre « brut ». Parmi ces logements vides, tous ne sont pas libres. Beaucoup sont provisoirement inoccupés, par exemple deux propriétaires ou locataires (dans le parc public notamment, où le taux de logements inoccupés tourne autour de 1 à 2 %). D'autres, dans le parc privé, sont « gelés » par une succession problématique ou bloquée, certains peuvent être inhabitables en l'état parce qu'insalubres, en cours de travaux, ou encore laissés vides de façon volontaire, etc. Le taux de logements vides est là, dans le privé, voisin de 9%, et un peu plus de 10% à Tours. Ces différentes catégories sont répertoriées par commune pour la France entière et ont encore fait l'objet d'une mise à jour en mars dernier :

[https://www.data.gouv.fr/datasets/logements-vacants-du-parc-prive-par-anciennete-de-vacance-par-commune-et-par-epci/](https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/logements-vacants-du-parc-prive-par-anciennete-de-vacance-par-commune-et-par-epci/)

Quand ils sont inoccupés depuis plus de deux ans, la vacance des logements est dite « structurelle » et concerne 1,1 million de logements en France. À Tours-ville, sur 65 000 logements, plus de 8 400 étaient vacants fin mars 2023, dont 1 770 depuis plus de deux ans. Des logements inhabités qui, sauf exception, font l'objet d'une taxation. Et c'est à cette dernière catégorie de locaux à usage d'habitation, mais inoccupés, que les pouvoirs publics ont entrepris de s'attaquer, surtout quand ils sont en zone « tendue ». En 2020, le gouvernement a élaboré un « Plan national de lutte contre les logements vacants », dans le triple but de compléter le parc social - c'est un volet du plan « logement d'abord » -



de ramener de la population dans les secteurs en perte de vitesse, le tout sans accroître l'artificialisation des sols en construisant du neuf. Ce Plan met des données très fines à la disposition des collectivités et autres acteurs locaux du logement pour la connaissance et le suivi de leur parc. Et des aides aux collectivités comme aux particuliers pour contribuer à la remise sur le marché de ces logements vacants.

À la suite d'un appel à candidatures il y a trois ans, parmi 68 collectivités lauréates seule la commune de Chinon bénéficie d'un accompagnement renforcé dans le département.

## D'AUTRES FORMES DE LOCAUX VACANTS SONT CONCERNÉES

**Ce plan national vise également à « favoriser la mobilisation des locaux vacants » :**

- *Le Plan comprend un volet d'identification des immeubles de bureaux vacants qui peuvent constituer une ressource intéressante en vue d'une transformation en logements.*
- *Il favorisera également les solutions d'urbanisme transitoires à vocation sociale. Elles permettent la mise à disposition, à des fins sociale, entre deux usages (réhabilitation ou attente de démolition), de locaux ou terrains provisoirement inoccupés, sur des périodes de courte ou de moyenne durée.*

## Les limites de la réquisition

Connaitre le nombre de logements vacants sur son territoire, savoir les

caractériser, localiser et contacter les propriétaires, les convaincre de mettre leurs biens sur le marché en mobilisant les aides, etc., la démarche prend du temps, sans garantie d'aboutir. Le Plan national est trop récent, et peut-être trop peu incitatif, pour produire des résultats spectaculaires. Mais qu'en est-il alors de la possibilité de réquisitionner des logements vacants, comme le réclament certaines organisations en arguant que le droit au logement doit l'emporter sur le droit de propriété ? Dans l'état actuel de la législation, le droit de réquisition est limité. L'autorité administrative peut réquisitionner des logements ou autres locaux appartenant à une personne morale, contre indemnité et pour un temps limité. En 1995, le gouvernement de Jacques Chirac avait ainsi réquisitionné un peu plus de 1.000 logements ou bureaux vides, détenus par des banques ou des compagnies d'assurance, pour y abriter des familles en difficulté. La loi « ELAN » du 23 novembre 2018 étend la réquisition à des fins d'hébergement d'urgence de personnes sans abri. Dans les communes où le déséquilibre est important entre l'offre et la demande, et si le logement est vacant depuis plus de douze mois, le préfet peut en transférer l'usage à un « attributaire » - un bailleur, une association... - qui les louera à des bénéficiaires, ou assurera « l'hébergement d'urgence de personnes sans abri ». Le représentant de l'État doit informer le maire et recueillir son avis, et même obtenir l'accord de l'élu si les locaux concernés sont situés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville.

## Rappelons que le Code de l'Action sociale et des Familles stipule :

«Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence.

Cet hébergement d'urgence doit lui permettre, dans des conditions d'accueil conformes à la dignité de la personne humaine, de bénéficier de prestations assurant le gîte, le couvert et l'hygiène, une première évaluation médicale, psychique et sociale, réalisée au sein de la structure d'hébergement ou, par convention, par des professionnels ou des organismes extérieurs et d'être orientée vers tout professionnel ou toute structure susceptibles de lui apporter l'aide justifiée par son état, notamment un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, un hébergement de stabilisation, une pension de famille, un logement-foyer, un établissement pour personnes âgées dépendantes, un lit halte soins santé ou un service hospitalier.»

### ACTUALITÉ EN BREF

## Plan hiver : une solution provisoire

La saturation des hébergements d'urgence a fait l'actualité en Indre-et-Loire tout au long de l'année dernière. Le préfet eut beau expliquer que le nombre de places avait été porté à 608 et le budget à 15 millions €,

l'augmentation de 48% des demandes laissait beaucoup de monde à la rue. Dont des familles avec enfants. Le 20 novembre la nouvelle ministre des Solidarités, Aurore Bergé, croyait pouvoir affirmer sur France Inter : « on a maintenu 203 000 places d'hébergement d'urgence pour garantir qu'il n'y ait pas un seul enfant qui puisse encore dormir à la rue ». La vérité était tout autre à Tours, et en ce début d'année encore !

Après l'ouverture d'un gymnase durant une semaine de janvier pour cause de grand froid, la situation s'est un peu détendue avec ce que la préfecture appelle un Plan hiver : la mise à

disposition de quelques dizaines de places dans un nouveau lieu d'accueil mais cette fois pour plusieurs mois. Et surtout, sans remise à la rue chaque matin des « bénéficiaires », à qui on apportera aussi un accompagnement social. Pour ces raisons, Entraide & Solidarités a accepté de gérer ce site provisoire en recrutant des travailleurs sociaux et en mobilisant des bénévoles, avec aussi le soutien de la Croix-Rouge.

## Le Resto des maraudes financé un an de plus

Ouvert fin janvier 2023 à l'initiative d'Entraide & Solidarités et de l'Association Jeunesse et Habitat (AJH), avec le concours de la Croix-Rouge, ce « resto des maraudes » sert gratuitement une cinquantaine de repas le soir du lundi au vendredi à des sans-abri (ou pas, d'ailleurs). La cuisine centrale d'E&S prépare et livre les repas, qui sont consommés chauds sur place, au FJT de la rue Bernard-Palissy, en présence d'un travailleur social et de bénévoles pour l'accueil des bénéficiaires. Ceux-ci doivent s'inscrire, et peuvent passer deux soirs par semaine.

L'État avait débloqué 150 000 € pour financer cette action innovante sur un an. Pour 2024, la commissaire régionale à la lutte contre la pauvreté (État), qui avait visité le resto en avril, accorde 137 000 €, qui doivent être complétés par 11 000 € du programme « Mieux manger pour tous » (ministère des Solidarités), et 10 000 € votés par la Ville de Tours. En attendant, espère-t-on, un dispositif pérenne pour répondre à la précarité alimentaire.

## Activité du 115 : la statistique est gelée...

En Indre-et-Loire, Entraide & Solidarités gère pour le compte de l'État le numéro vert d'appel d'urgence sociale depuis la création du 115 en 1997. Au fil des ans et dans tous les départements ces « Samu sociaux » se sont structurés, avec notamment la création en 2010 des SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation). Une nouvelle étape a été franchie en mars 2022 avec la refonte de ces services. Une instruction ministérielle a redéfini les missions, la gouvernance et le fonctionnement des SIAO, instruments du service public « de la rue au logement ». Un « comité stratégique partenarial » est mis en place dans chaque département. Présidé par le représentant de l'État, il réunit les collectivités locales, les associations et bailleurs sociaux, et des représentants des personnes accompagnées vers le logement. Et il définit les orientations de ce service public en fonction de la situation locale.

C'est toujours notre association qui gère ici le SIAO, mais depuis cette refonte, entrée dans les faits en septembre dernier, le service est plus autonome par rapport aux autres activités d'Entraide & Solidarités. L'une des conséquences est que nous ne disposons plus des chiffres qui rendent compte de l'activité du 115 et qui étaient publiés sur notre site. L'instruction ministérielle n'interdit en rien la publication de ces statistiques. Mais sur le site du SIAO, la page qui concerne la veille sociale reste « en construction »... Il est clair que la publication des données est désormais à la discrétion des préfets. Et quand l'hébergement d'urgence est en crise, que le 115 est obligé faute de places de laisser beaucoup de personnes sans solution, ils peuvent juger utile de différer – au mieux – la publication de mauvais chiffres. Comme si casser le thermomètre pouvait vraiment faire chuter la température...





# Ne dites plus jamais « sans transition »...



On dit couramment « sans transition » pour passer d'un sujet à un autre, sans aucun lien avec le précédent. Mais désormais, tous les sujets doivent ou devraient avoir un lien avec la transition écologique ! Et il serait bon que toute transition écologique ait un lien avec une évolution sociale. N'est-ce pas une autorité scientifique internationalement reconnue, le GIEC lui-même, qui insiste, dans son dernier rapport, sur la nécessité de la sobriété énergétique et donc d'autres modèles de consommation ? C'est-à-dire sur la dimension sociale de toute transition écologique si elle permet à chacun d'évoluer durablement vers plus d'« inclusion ».

La transition n'est plus une option pour personne. Mais parce que c'est désormais une obligation, elle devrait être davantage aidée, surtout pour des associations comme la nôtre qui doivent consacrer tous leurs moyens à l'accompagnement des personnes accueillies. En effet, nous pouvons difficilement décréter une transition « à marche forcée », aussi bénéfique serait-elle sur le plan social. Il faudrait engager de lourds investissements, sur l'immobilier notamment. Et nos financeurs – État et collectivités locales – n'ont pas vocation à payer pour autre chose que les missions dont ils nous confient la mise en œuvre. Pour autant, comme on le lit dans l'éditorial de ce numéro et comme on le verra

dans les pages qui suivent, il n'est pas question pour Entraide & Solidarités de se dérober. En interne et sur ses finances propres le plus souvent, mais aussi en proposant à l'extérieur les prestations de son chantier d'insertion « Eco-Transition », l'association prend sa part de cette évolution aujourd'hui prioritaire. Une orientation irréversible, qui relève désormais de sa responsabilité « sociétale ». Et ça tombe bien : c'est aussi un geste de solidarité envers la société toute entière.

J-P. Mercier

## La Transition écologique et sociale est en marche, celle des comportements doit suivre...

**Animateur de la commission permanente qui planche sur la transition, et aussi trésorier de l'association, François Curis fait le point des avancées et des freins dans ce domaine. Sans langue de bois !**



### Qu'est-ce qui a motivé les premiers gestes ou les premiers projets pour amorcer la transition à Entraide & Solidarités ?

**François Curis :** Avant 2017, il existait un groupe de travail qui s'appelait "Développement durable". Ce n'est qu'ensuite qu'il y eut une prise de conscience collective, au niveau de la société toute entière d'ailleurs, que le développement durable n'était pas suffisant, voire qu'il était porteur d'ambiguïtés et de contradictions. Ambiguïté : assurer le développement d'une organisation pour qu'elle soit durable (ex TotalEnergies) n'est pas forcément durable pour tous, exemple : TotalEnergies... Contradiction : le développement de la production matérielle n'est pas compatible avec des ressources limitées. Et d'autre part on a compris, notamment avec les "Gilets jaunes", que la transition énergétique et écologique n'était pas réalisable sans un minimum d'équité sociale. Mais je crains que comme d'habitude ce ne soit que le minimum...

D'où le terme de Transition écologique et sociale pour ce groupe qui comprenait le directeur du pôle Hébergement, Pascal Dabouis, et des salariés des résidences Camus et Chambrerie. Le groupe a initié des petits gestes au quotidien avec les personnes hébergées : comment faire sa lessive soi-même, comment habiter son logement (création de supports de formation, mais le

et Chambrerie. Le groupe a initié des petits gestes au quotidien avec les personnes hébergées : comment faire sa lessive soi-même, comment habiter son logement (création de supports de formation, mais le temps a manqué pour les utiliser pleinement), sensibilisation au tri des déchets, etc. Le changement progressif des ampoules pour des ampoules basse consommation ou LED était en cours ou réalisé sur ces deux sites.

### C'était un bon début...

**FC :** Au fil des réunions, il est apparu que la maîtrise des consommations d'électricité était une difficulté importante lors de l'accession au logement autonome, car les personnes hébergées n'avaient aucun retour sur leur consommation. Et parfois des comportements inadéquats : utiliser les plaques de cuisson comme moyen de chauffage, laisser les fenêtres ouvertes en hiver, laisser la lumière et la télé allumées en permanence ! Ce qui a conduit au projet d'installer des sous-compteurs par logement, avec un relevé régulier en présence des personnes et une « facturation fictive » pour les informer de l'impact économique de leur comportement. La mise en place fut laborieuse, l'utilisation encore plus, puisque nous avons appris il y a trois mois qu'ils ne savaient pas relever les compteurs ! On en tire l'enseignement qu'il ne suffit pas d'avoir une idée, approuvée, un projet incluant la formation des personnes, un financement - 3 200 € de matériels posés par notre chantier d'insertion. Encore faut-il que le projet soit totalement pris en charge par l'équipe.

Cet enseignement est réapparu plusieurs fois, pour la gestion des déchets par exemple : « il faut le faire, c'est important de le faire, pour la planète, pour la formation des personnes, d'ailleurs nous le faisons chez nous, mais c'est compliqué de le faire ». Le SIPAE (Service d'insertion par l'Activité économique) ne savait pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait !

### Il semble que des étapes importantes se soient enchaînées ?

**FC :** Ayant intégré le groupe de travail, cela m'a poussé, lors d'un conseil d'administration, à émettre l'opinion qu'il était plus utile d'isoler le bâtiment de l'avenue Gustave-Eiffel que de le ravalier. Ce qui a été fait. Aujourd'hui encore, l'impact environnemental n'est pas systématiquement pris en compte dans les projets. Ensuite, avant le Covid, nous avons mené une enquête auprès de tous les salariés : 50% ont répondu, indiquant qu'ils étaient tous sensibilisés, motivés, actifs chez eux... mais beaucoup moins sur leur lieu de travail.

Autre signe de la prise de conscience : lors de la révision des statuts en 2021, le groupe de travail est devenu un Commission statutaire permanente. Puis une enquête spécifique sur les mobilités a montré que c'était un sujet fort complexe, du fait de la situation des logements, de la diversité et de la variabilité des horaires, etc., et qu'il n'y aurait jamais de solution miracle, comme pour tous les sujets environnementaux.

Parallèlement le SIPAE, sous l'impulsion de son directeur d'alors Sylvain Badonnel, qui a intégré la commission,

s'est lancé dans une série d'actions : sol perméable, abris vélos, tri des déchets, récupération d'eau pour lavage des engins, filtre à



*Au Pôle économique, de grandes poubelles sont installées dans les couloirs.*

hydrocarbures)... De même, l'antenne de Chinon que dirige Franck Sémard, a étudié sérieusement un projet de maraîchage bio en insertion, etc. En matière de mobilités, des cartes Fil Bleu sont mises en place et bien utilisées. Des vélos électriques ont été proposés à différents services, trois d'entre eux les ont retenus, le quatrième a préféré un vélo musculaire... Autre chose, toujours avant le Covid, le service Propreté avait travaillé sur l'impact des produits utilisés, une partie du travail ayant été malheureusement remis en cause par la pandémie.

Enfin la mise en place du pôle Ressources a permis à la commission TES d'accéder à des données précises de consommation d'énergie et donc de commencer des analyses sur l'adéquation des abonnements, ainsi que sur l'impact de certains comportements. Elle a permis aussi de mesurer l'efficacité de l'isolation du bâtiment qui abrite notamment le siège.



*L'isolation du bâtiment du siège a été réalisée dès le printemps 2021*

### Une association peut-elle prétendre aux mêmes aides qu'une entreprise ou un particulier ?

FC : Une association ne peut prétendre aux mêmes aides que les particuliers, car les critères de revenus ne sont pas pertinents pour une association comme la nôtre.

Dans les logements que nous appelons "diffus", l'association n'est que locataire, souvent d'organismes HLM, et il n'est pas possible de prendre en compte l'absence de revenus des personnes hébergées pour demander ces aides. Pour l'association comme pour les particuliers, être locataire dans un immeuble collectif limite les possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique. Elle doit

être réalisée par l'office HLM ou la copropriété (isolation, huisseries, rénovation du chauffage collectif) ou le propriétaire (modernisation du chauffage individuel), qui ont souvent des contraintes ou des objectifs financiers différents.

Dans nos centres d'hébergement collectifs, lorsque l'association est locataire elle dépend du bon-vouloir du bailleur, et de fait elle paie le coût des rénovations. Néanmoins, certaines de ces rénovations peuvent être, ou ont déjà été financées en partie par l'ANAH (Agence nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) au titre de l'"humanisation". Il est aussi possible de rechercher un financement par la Région et par le FEDER (Fonds européen de Développement régional).

La résidence CHERPA, rue du Général-Renault, est un cas particulier puisque nous l'occupons sous un bail emphytéotique qui s'achèvera dans quelques années. S'il est prolongé, l'association pourrait être considérée comme quasi-propriétaire, ce qui faciliterait l'obtention d'aides financières.

### Et là où l'association est propriétaire ?

FC : L'isolation par l'extérieur de l'immeuble du 46 avenue Gustave-Eiffel, qui abrite notamment le siège, a été financée à 50% (117k€) par une subvention de la Région. Le résultat est très satisfaisant (réduction de consommation significative, confort d'hiver et d'été). Malheureusement, la rénovation de la chaufferie était déjà engagée et ne prend pas en compte la réduction des besoins, et les réglages pour l'optimiser n'avaient pas été faits. D'autres points n'ont pas été pris en compte dans le projet, comme la ventilation double flux au lieu de simple flux, permettant peut-être des gains sur le chauffage et une baisse de température en été pendant la nuit, tout en laissant les fenêtres fermées pour des raisons de sécurité; l'ajout de pare-soleils pour éviter les surchauffes en été, le matin ou l'après-midi, qui contraignent les utilisateurs à fermer les volets et allumer la lumière! Enfin, nous ne savons pas encore si l'isolation de la toiture terrasse peut supporter l'installation de panneaux solaires

pour une autoconsommation pendant les heures de bureau.

L'aménagement du Pôle social et médical, ouvert en juin 2018 rue Marcel-Tribut, n'a pas suffisamment pris en compte les questions d'énergie. De même, celui du siège de l'antenne de Chinon dans un ancien garage, en 2016 et 2017, n'avait pas a priori été mené avec des objectifs impérieux d'amélioration énergétique, et nous butons sur le manque de compétences ou de bon vouloir des entreprises locales pour utiliser réellement les possibilités, bien réelles, d'optimiser l'installation existante. C'est le cas général pour les particuliers : les installateurs vendent des dispositifs performants, sans prendre le temps de les optimiser ni de donner les informations nécessaires, pas même une documentation...

La rénovation en 2020 et 2021 des locaux du SIPAE, le siège des chantiers d'insertion à Chambray-lès-Tours, a permis leur isolation : efficacité qui reste à mesurer précisément, mais avérée (lire plus loin). Sans financements extérieurs, ni pour la perméabilisation des sols ou la récupération des eaux pluviales pour le lavage. Une subvention avait été demandée à l'Agence de l'eau pour la perméabilisation des sols mais n'a pas été obtenue.



*Cette cuve récupère jusqu'à 12 m³ d'eau de pluie*



### Nos financeurs poussent-ils à la transition écologique et sociale ?

FC : Pas du tout, à ma connaissance. En revanche, la Fédération des Acteurs de la Solidarité, à laquelle nous adhérons, et d'autres associations ou fédérations sont actives sur le sujet en proposant par exemple des ateliers ou au minimum des informations.

### Quels sont les principaux obstacles ou les principaux freins ?

FC : La transition écologique et sociale n'est pas la priorité des salariés, très pris par le social. L'aspect environnemental n'est pas systématiquement pris en compte dans les projets. Sa prise en compte dépend de la sensibilité du porteur de projet et du hasard (projet déjà finalisé évoqué en CA, ébauche de projet présenté en bureau).

Mobilité : pour l'essentiel mobilité

= voiture. Pourtant, la voiture, en ville et faisant très peu de km par an (5000 km en moyenne chez E&S) est de loin la plus mauvaise solution, qu'elle soit électrique ou thermique. L'aspect voiture est très compliqué car il est très difficile de mettre en place un partage des véhicules, qui permettrait de réduire légèrement la flotte, puis de choisir les nouveaux véhicules en fonction de l'usage, quitte à transférer un véhicule d'un site à un autre. Il y a toujours un cas (à l'année ?) qui démonte un raisonnement rationnel. Il n'y a pas de budget spécifique TES (qui pourrait être utilisé pour un vélo électrique, une perméabilisation, le supplément de coût d'une voiture électrique, etc.).

Les trois cas positifs sont : le vélo électrique de Chinon (subvention), la voiture électrique d'occasion du service Propreté, et le véhicule électrique sans permis de Chinon.

### Comment convaincre tout le monde - salariés, personnes accueillies... - de la nécessité de faire, dans la mesure où ces « consommateurs » ne sont pas les payeurs ?

FC : Tous les avis et expériences concordent pour dire que ce ne peut pas être imposé, car il faut une évolution des comportements collectifs et individuels. La meilleure solution connue est de raconter de « belles histoires » pour donner des envies et des idées aux autres ou des actions de sensibilisation encore à trouver (ou réalisée, comme la "Fresque du Climat" à Chinon). Merci d'avance à tout un chacun pour toute idée. C'est aussi ce que font les acteurs institutionnels : journée annuelle du réseau Oxygène soutenue par le CRESS, communications et actions de la FAS...

## Les pauvres font déjà leur part...

**Les personnes concernées (accueillies, hébergées) vivent déjà une austérité contrainte : faute de moyens elles ne consomment quasiment pas et ont un impact environnemental très réduit : pas de voitures, pas de voyages en avion, pas de surconsommation, etc... Mais elles peuvent malgré tout se sentir coupables de leur impact contraint : en territoire rural, elles doivent faire des km en voiture, même si elles ne se chauffent pas ou très peu. On ne peut demander à une personne qui n'a pas le nécessaire de se priver davantage volontairement.**

**Les personnes en situation très précaire ont des objectifs de survie à court terme qui ne leur donnent pas la possibilité de penser environnement. Comment trier les déchets lorsqu'on est à la rue, comment acquérir ce comportement ? Et pourtant, elles seront jugées sur ces comportements visibles et non sur le fait qu'elles ne roulent pas en ville avec un SUV de 3 tonnes, qu'elles ne partent pas en vacances en avion, qu'elles ne mangent probablement pas de viande bovine, et qu'elles ne se chauffent pas ou si peu. Les pauvres font déjà leur part, aux riches de faire la leur.**

### Est-ce qu'on peut aller plus vite ? Est-ce une question de moyens ?

FC : C'est une question de moyens, non pas financiers, mais humains, car il faut du temps, de la disponibilité, pour monter un projet avec les acteurs de terrain, pour lesquels ce sujet n'est pas prioritaire. Il l'est peut-être dans leur tête, mais pas dans leurs tripes.

### Quelles peuvent être les prochaines étapes importantes ?

FC : Nous faisons partie du réseau Echobat, l'association nationale qui anime un réseau d'acteurs économiques impliqués dans l'écoconstruction solidaire. Elle met en relation des professionnels du Bâtiment, des architectes et des structures de l'insertion pour

travailler ensemble sur des projets de réhabilitation ou de construction écologique. Dans ce contexte, nous avons réalisé une toiture végétalisée sur l'extension du collège Jules-Ferry à Tours, un chantier qui faisait suite à un appel d'offre du Conseil départemental. Nous avons acquis des compétences diversifiées qu'il faut consolider et surtout faire connaître. Et pour l'avenir, les besoins sont tels qu'on peut imaginer bien des développements encore, qu'il s'agisse des bâtiments que nous occupons – par exemple, installer du photovoltaïque sur les locaux administratifs – ou des modes de déplacement de nos salariés et bénévoles comme des personnes que nous accompagnons. Mais le plus important est peut-être de faire

en sorte d'enclencher la transition des comportements !

### Qu'y a-t-il de « social » dans la transition écologique et sociale à l'entraide, et comment le développer ?

FC : Pour le moment l'aspect social réside surtout dans le fait que toute économie réalisée en réduisant l'impact environnemental bénéficiera directement aux personnes accompagnées. Une réduction d'impact environnemental s'accompagne généralement d'une amélioration des conditions de vie ou de travail pour les personnes, sans même prendre en compte l'impact global sur la ville ou la planète. Et puis l'acquisition de bonnes pratiques lors du séjour chez nous sera un facilitateur vers l'autonomie...



Lors d'une visite, Jérôme Dahl, responsable du chantier Eco-Transition, explique la structure et le fonctionnement d'un sol perméable

## Les chantiers d'insertion sont à l'avant-garde

La rénovation presque totale des locaux du Service d'insertion par l'Activité économique (le siège des chantiers d'insertion, à Chambray-lès-Tours), il y a trois ans, comportait évidemment leur isolation, par l'intérieur et l'extérieur. « Il y a davantage de surfaces chauffées, mais nous avons quand même économisé environ 5 000 € de chauffage, indique le directeur, Sébastien Lamant. Pour la chaudière partagée avec la Chambre d'Agriculture, cinq camions de bois ont suffi au lieu de sept... ». Des dalles de leds ont remplacé presque partout l'éclairage vétuste. Pour la récupération d'une grande partie des eaux de pluie, une cuve de 12 000 litres avec déshuileur est installée. L'eau sert à laver les 29 véhicules du service. Une autre cuve de 15 000 litres, à enterrer, est à vendre...

Le plus spectaculaire est bien sûr la perméabilisation du sol de l'allée principale (photo de la page Une), exemplaire à l'heure où il est impératif d'éviter l'artificialisation des sols et le ruissellement. Un drain permet

d'éviter les remontées. Et ça marche : en 26 jours de pluies exceptionnelles cet automne, le sol a absorbé 215 mm d'eau. Le service a acquis cette compétence, et son chantier d'insertion Eco-Transition le propose parmi d'autres prestations : abris à deux-roues ou à moutons, toitures végétalisées, cuves enterrées...

S'agissant des déchets, une innovation qui n'a l'air de rien fait son chemin : les poubelles de bureau ont été supprimées, les papiers plats sont à déposer dans une grande benne, les autres déchets dans de grandes poubelles installées à trois endroits différents. « Il y a encore des erreurs mais ça marche bien, commente Sébastien. Quant aux restes des chantiers, ils sont triés dans des bennes spécifiques et si possible recyclés ». Au chapitre des mobilités, le passage à l'électricité est engagé mais ne concerne pour l'instant qu'un véhicule, et un autre hybride, pour les déplacements urbains. « C'est trop cher pour les camions... mais nous avons trois vélos en location, et même

une trottinette ! Et un abri vélos avec borne de recharge ».

L'impulsion est donc donnée dans tous les domaines, et une contribution supplémentaire à la transition pourrait s'y ajouter bientôt : le service est candidat au dispositif « premières heures », destiné à des personnes très éloignées de l'emploi. Quatre heures de travail par semaine peuvent leur remettre le pied à l'étrier « si le travail a du sens, mais il faut qu'il soit posté, et pas dangereux. Notre projet, avec la coopérative Veloop, consisterait à démonter, nettoyer et vérifier les vélos qu'ils récupèrent. Veloop les remonterait et les revendrait. Nous attendons les réponses de l'État, du Département, de la Métropole... ».



## Chinon a mis un doigt dans la prise électrique

Il y a bientôt 4 ans déjà est arrivé à l'antenne de Chinon d'Entraide et Solidarités un véhicule d'un nouveau genre pour les chantiers d'insertion du chinonais : il est 100 % électrique, utilitaire avec une benne et des ridelles, et se conduit sans permis.

Il s'agit d'un *Goupil G4*, deux places, d'une autonomie de 30 à 40 km, étroit et maniable, qui convient pour les petites ruelles chinonaises. Cet équipement innovant répond simultanément à trois objectifs majeurs d'Entraide et Solidarités : conforter nos capacités d'intervention sur les petits chantiers de centre-ville ; renforcer très nettement les compétences et l'autonomie des personnes en parcours dans notre structure, ce qui augmente leurs atouts pour poursuivre vers un emploi ; et bien sûr contribuer à l'engagement progressif de notre association dans la transition énergétique.

Plus récemment à l'antenne de Chinon, tout comme à la résidence Albert-Camus à Tours nord, des personnes hébergées ont participé à une « **fresque du climat** », ou atelier-carbone. Une formation ludique proposée et animée par la Fédération des Acteurs de la Solidarité Centre-Val de Loire, que les participants ont beaucoup apprécié. Tout comme la Fédération d'ailleurs, qui tire de précieux enseignements de ces rencontres qui présentent un intérêt social évident. Une fédération qui a inscrit pour la première fois la thématique de la transition écologique dans son Projet fédéral 2022-2027, en visant et en prônant une « transition juste ».

## Dolbeau prend l'eau...

La résidence Germaine-Dolbeau, en centre-ville de Tours, appartient à Tours-Habitat et le bâtiment est plus près de la passoire thermique que d'un modèle d'économies d'énergie. La pluie s'y invite fréquemment malgré quelques travaux et colmatage. La responsable, Karine Devineau, gère en outre des appartements en dehors du site, soit un total de 95 places, et s'efforce d'amorcer partout, depuis plusieurs années déjà, la transition écologique en même temps que sociale. « *Ce qui touche à la fois à l'équipement des logements et à la façon de s'en servir, par des personnes qui ne sont pas toujours familiarisées avec notre mode de vie* » dit-elle.

L'équipement, c'est par exemple les plaques à induction à installer parce que certains résidents utilisaient la cuisinière comme chauffage d'appoint. Ou encore le blocage de radiateurs électriques, seul mode de chauffage : « *cet été un radiateur tournait à fond, fenêtre ouverte, parce que les occupants n'arrivaient pas à le couper...* ». Pas facile dans ces conditions de maîtriser les consommations, surtout qu'il faut tenir compte du nombre d'occupants, qui peuvent être quatre dans un petit hébergement d'urgence. C'est

pourquoi la commission Transition écologique et sociale a établi des « tableaux de marche », un suivi des factures, et instauré une visite mensuelle dans chaque logement du secteur de l'urgence. Les modes de vie, c'est par exemple persuader une occupante qu'ici on ne peut pas prendre quatre bains par jour. Ou savoir dire à un jeune qu'il ne faut pas rester vingt-cinq minutes sous la douche. « *Et à chaque changement de résident il faut recommencer...* ».

Les consommations d'eau et d'énergie ont évidemment à voir avec le budget d'un ménage, donc l'accompagnement vers l'autonomie, comme la formation au tri des déchets. Tous les travailleurs sociaux n'en sont pas forcément assez convaincus, mais un travail se fait autour d'un « atelier logement ». Nul doute que le chemin sera encore long, comme dans la plupart des logements que gère l'association.

Ici, il reste notamment à faire que les chauffe-eaux fonctionnent quand l'électricité est moins chère, à installer des sous-compteurs par appartement, changer le système d'éclairage, trier les déchets... prier pour une isolation extérieure, le changement des ouvrants, et pour qu'il pleuve moins !



*Un geste de base, se servir correctement d'une plaque de cuisson*



## À Camus, des petits pas, mais dans le bon sens

À Tours-nord, les murs de la résidence Albert-Camus appartiennent également à Tours-Habitat, et ils ont bénéficié d'une isolation extérieure, mais beaucoup reste à faire pour mieux isoler les 36 appartements dont les huisseries doivent avoir vingt-cinq ans. L'isolation des combles fait l'objet d'un devis en cours et il faudrait aussi mettre au programme des gros travaux un changement de chaudière.

Ce qui n'empêche pas de pousser à la transition depuis quelques années déjà, au moyen de gestes plus modestes mais répétés. Ainsi des « ateliers compteurs » mis en place par un groupe de travail et destinés à former les usagers à la surveillance de leurs dépenses d'énergie en vue de les freiner.



*Apprendre à gérer sa consommation d'électricité*



*Sur tous nos sites, comme ici à la Chamberrie, les vélos ont fait leur apparition*

Une action qui a besoin d'être relancée, admet le responsable, David Girard. Des ateliers-consommations sont également organisés, et l'un d'eux a même porté sur la fabrication d'une lessive-maison. Un composteur avait été mis en place il y a quelque temps, mais pour l'instant il n'est plus utilisé.

En revanche, des sacs sont mis en place pour le tri des déchets, on finit les stocks de petits matériels jetables, pour les fêtes on utilise des nappes cirées lavables, des sapins réutilisables, etc. La récupération de l'eau et le goutte à goutte sont envisagés, et un devis va être réalisé pour changer les blocs d'éclairage au

néon. Enfin, pour ce qui est de la mobilité, un vélo cargo et un vélo électrique sont à disposition, et plusieurs travailleurs sociaux viennent à bicyclette...

# CISPEO, de la petite enfance aux jeunes en rupture...



Le siège de l'association

**CISPEO est l'acronyme de Citoyenneté Insertion Sociale et Professionnelle Enfance TOuraine. Il a été complété en 2008 par CISPEO Petite enfance, une étape marquante pour cette association tourangelle de quatre-vingt-dix ans qui œuvre dans l'insertion des publics en difficulté.**

Entraide & Solidarités et CISPEO ont entamé fin 2022 une collaboration sur IMPALA,

le consortium sur fonds d'État destiné à remobiliser des jeunes de 16 à 25 ans en grande vulnérabilité au moyen des Contrats Engagement Jeunes. Un dispositif dont ID37 est chef de file et que nous avons déjà présenté ici. Mais également sur un accueil « petite enfance » à la résidence Albert-Camus.

Ce nouveau partenaire associatif est dirigé par Sébastien Roblique, arrivé à Tours en 2006. Sa fibre d'historien du social l'amène à raconter l'origine des deux associations-sœurs : « Pour répondre à des besoins de main d'œuvre dans l'entre-deux guerres, particulièrement à l'insertion des femmes dans le monde du travail, des chefs d'entreprises créent en 1934 le CEFMT (Centre d'Enseignement Familial et Ménager de Touraine), une école orientée sur les tâches ménagères, couture, repassage, cuisine etc. C'est une toute autre époque qu'aujourd'hui ! Très vite ce dispositif sera transféré au sein du lycée professionnel Saint-Martin à Tours. Le Centre se consacre alors à la formation continue des métiers d'aide à domicile et de la propreté, relevant actuellement des services à la personne. En plus de ses implantations à Tours, l'association reçoit un don pour dommages de guerre, un bâtiment au 5, avenue Lénine à Saint-Pierredes-Corps, plateau technique du secteur « ménager-insertion » financé par la Caisse d'Allocations Familiales. Jusqu'en 2000, trente animatrices en couture y étaient rattachées et officiaient sur tout le département.

En 1990, la vocation de formation à l'échelon de la Touraine est réaffirmée autour des métiers de l'aide à domicile et de la propreté, secteur renforcé par la création d'un CFA (Centre de Formation d'Apprentis). Pour ce public en insertion, largement

féminin, ces formations courtes de 4 mois se heurtent à des problèmes de garde d'enfants. L'association fait ainsi ses premiers pas dans ce domaine, pour des parents en recherche d'emploi. Elle est amenée à reprendre en gérance et à créer des crèches et des haltes garderies en gardant sa spécificité : accueillir des enfants de familles en insertion.

En 2002, le CEFMT devient le CISPEO, Citoyenneté Insertion Sociale et Professionnelle Enfance Touraine dont chaque mot décrit les activités, de la médiation à la formation et à la garde d'enfant. À Saint-Pierre-des-Corps, le service s'étoffe d'un point d'accès aux droits et d'un espace de vie sociale de la CAF. En 2006, sous l'impulsion de Sébastien Roblique, l'association est référencée pour accompagner les parcours RSA (Revenu de Solidarité Active, dépendant du Département) et des parcours PLIE (Plan Local Insertion par Emploi, lié à la Métropole). Le Centre de formation retrouve une forte dynamique.

## Un service unique en France

Les horaires décalés spécifiques aux métiers de la propreté poussent l'association à s'interroger avec la Ville de Tours sur un système de garde « hors les murs ». Boutchou Service est créé. Il s'agit d'un accueil personnalisé, à la fois en individuel et en collectif sur des horaires décalés. Pour le prix d'une crèche, un auxiliaire de vie se déplace au foyer, réveille et accompagne l'enfant sur son lieu de garde individuel ou collectif, matin et soir. En 2006, Boutchou Service reçoit l'agrément PMI (Protection maternelle et infantile). Ce service financé par la CAF reste unique en France.

En 2010, l'évolution de la réglementation autour des services à la personne oblige à créer une entité spécifique pour gérer Boutchou : CISPEO Petite enfance. Elle prendra

sous sa coupe les autres entités de garde, toutes dédiées aux familles en démarche d'insertion : Confetti et Jardin d'Alice, ainsi que la Petite Gabare à Tours Nord en 2018, puis en 2019, une nouvelle crèche quartier Monconseil, l'Ilot Castors. Ces familles en précarité, souvent des mères isolées, à la parentalité fragilisée, peuvent avoir besoin d'un soutien. Ce qui amène à la création de LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents) pour les accompagner dans leurs fonctions de parents. Trois lieux sont mis en place : Lilobulles (Saint-Pierre-des-Corps), Bulles de Plumes en 2021 à Tours Nord Europe, et, en 2022 Déambule, destiné aux primo arrivants et aux réfugiés. Ce dernier projet, non assigné à un lieu unique, est monté en partenariat avec d'autres associations (Emergence, Secours Populaire), et depuis fin 2023, avec Entraide & Solidarités au CHRS Albert-Camus.

« Face à des financements publics non infinis et plutôt en silos » souligne Sébastien Roblique, « un consortium ou les conventions de partenariat sont pleins d'avenir : ils permettent de mieux connaître les acteurs du social, d'avoir une vision multifacette sur des sujets transverses, de s'appuyer sur les compétences de chacun et de faire corps face aux financeurs. Sans doute une voie à suivre pour plus d'ouverture d'esprit et une plus grande efficacité. »

### CISPEO

30 salariés, 1 million de budget

### CISPEO-Petite Enfance

80 salariés, 3 millions de budget

303, rue Giraudeau à Tours



Sébastien Roblique



## Pour son anniversaire, c'est l'association qui invite...

Au soir du 19 octobre dernier, le boulevard Heurteloup a pris des allures de fête malgré la pluie. A l'occasion de ses 75 ans, l'association invitait à « table ouverte », et en musique. Tout un chacun a pu venir déguster la paella préparée par la cuisine centrale d'Entraide & Solidarités et ses salariés en transition. Deux cents portions ont été servies durant ce « diner solidaire », gratuitement ou contre une libre participation. Il s'agissait aussi, bien sûr, d'alerter l'opinion sur le problème de la précarité alimentaire qui touche beaucoup de personnes, comme le soulignait le président François Ferrisse dans son mot de bienvenue, en présence notamment du maire de Tours et de la directrice départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.



## Le marché du Père Noël, une affaire qui marche

Une nouvelle fois à l'approche de Noël, les structures d'hébergement de l'association ont relevé leurs manches pour organiser et approvisionner, en de multiples cadeaux décoratifs ou gourmands, un marché où se sont retrouvés petits et grands, à la résidence Albert-Camus, dans une ambiance musicale et colorée.

Salariés et personnes accueillies dans les différents services ont un autre rendez-vous en perspective : des jeux sportifs qui seront organisés le mercredi 27 juin après-midi dans les jardins de la préfecture, en collaboration avec l'association Daytoursport. Année olympique oblige...



## Pour mieux se connaître en Chinonais

Un après-midi d'automne, le Claac (Centre social de Chinon et Avoine, la Mission locale de Chinon, le FLES (Fonds Local Emploi et Solidarité) et l'Antenne de Chinon d'Entraide & Solidarités, au complet, ont organisé une séance « d'interconnaissance ». À cet effet, les salariés des quatre structures ont enchaîné trois séquences, d'abord un « brise-glace » de présentation de chacun, ensuite des jeux en équipes mixant les structures

(Mölkky, pétanque, Skyjo et Kem's) puis un atelier d'intelligence collective façon post-it, permettant de recueillir leurs avis sur nos pistes de coopération. Il est en effet essentiel de bien se connaître pour mieux accompagner nos publics sur le territoire. Cette rencontre aura contribué aux fondations d'actions communes à venir impliquant les personnes concernées. Des actions qui restent à co-construire !







## Journées nationales Prison : alerte sur la santé mentale



Cette année encore, notre association a participé fin novembre aux Journées nationales Prison. À Tours, deux soirées étaient organisées avec l'ANVP (Visiteurs de personnes sous main de justice), la Cimade, le Secours catholique et les Petits Frères des Pauvres : une pièce de théâtre, *Le Sas*, de Michel Azama, donnée au Bateau ivre, et une conférence à la fac des Tanneurs sur la psychiatrie en maison d'arrêt par le docteur Laborderie et la participation de Charles Fournier, député.



Dans les jours qui ont suivi et au plan national, deux organisations de professionnels de santé alertaient le

public et les pouvoirs. L'Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire et l'Association des Professionnels de Santé Exerçant en Prison déclaraient notamment : « Deux études récentes confirment que deux tiers des hommes détenus en maison d'arrêt et trois quarts des femmes présentent à la sortie un trouble psychiatrique. Nous demandons une nouvelle fois aux pouvoirs publics de trouver le courage de repenser les moyens alloués au secteur de la santé pour permettre à tous les citoyens français et étrangers un accès aux soins de qualité »

## Comment devenir bénévole

Les bénévoles font partie d'*Entraide & Solidarités* depuis l'origine de l'association. Si vous avez la volonté d'intervenir dans votre domaine de compétence et d'expertise, pour partager de votre temps dans le respect des valeurs de l'Entraide, venez nous rencontrer. Nous vous présenterons les missions, régulières ou ponctuelles, qui peuvent vous intéresser. Les missions les plus régulières sont des propositions d'animation et d'accompagnement : dans nos centres d'hébergement, en équipe avec les salariés (soutien à la parentalité et garde ponctuelle d'enfants, accueil des visiteurs...); dans nos équipes de salariés qui vont à la rencontre des personnes sans-abri, avec la Maraude ; avec l'équipe du Centre de formation en appui à la lutte contre l'illettrisme.

Les missions plus ponctuelles vont des aides à l'installation et l'emménagement de personnes hébergées (montage de meubles par exemple et petit bricolage), au plan grand froid ou hiver, l'accompagnement physique dans les démarches, des ateliers d'animation et de bien-être...

De même, si vous avez des expertises spécifiques ou des qualités artistiques, parlons-en ! Inscrivez-vous sur une de nos permanences pour échanger sur vos souhaits et nos besoins, en écrivant à Alexandra : [devenirbenevole@entraide-et-solidarites.fr](mailto:devenirbenevole@entraide-et-solidarites.fr)

Le rendez-vous se déroulera au siège de l'association, 46 avenue Gustave-Eiffel à Tours nord.

**Les prochaines permanences sont fixées aux jeudis 22 février à 14h30, 21 mars de 17h à 19h, 18 avril de 14h30 à 16h30, 23 mai de 17h à 19h, et 20 juin de 14h30 à 16h30 . Si les dates devaient être modifiées, les personnes inscrites seraient prévenues.**

# « Marie-Jo » n'était pas une résidente comme les autres

Le 1<sup>er</sup> novembre dernier, l'incendie survenu dans un appartement du CHRS Albert-Camus a eu pour conséquence tragique le décès de l'une de ses résidentes : Marie Josée Oliveira. L'équipe d'Albert-Camus veut ici évoquer son souvenir.

« Marie Joe », comme chacun finissait toujours par l'appeler, était connue de longue date à Entraide et Solidarités. Elle y avait été hébergée mais y avait aussi travaillé dans le cadre de contrats aidés. La vie ne l'avait pas épargnée mais elle avait trouvé un refuge dans l'institution. C'était le lieu où pouvait s'exprimer toute son appétence pour l'altérité. Sa personnalité ne laissant personne indifférent, elle attirait à elle et nouait des liens indifféremment avec usagers et personnel. Malgré les détours parfois tortueux qu'elle prenait dans la conduite de ses affaires et qui mobilisaient les travailleurs sociaux, aucun différend ne résistait à son côté attachant. Elle avait traversé tellement d'épreuves qu'on finissait par penser qu'elle s'en sortirait toujours. Alors, quand la fatalité l'a frappée définitivement, ce fut un choc pour beaucoup. L'équipe d'Albert-Camus lui a rendu hommage par ces mots :

*« Marie Josée, ton départ nous a fait réaliser la place que tu avais prise à Camus et dans nos vies. Pour toi Camus était un peu comme un petit village et tu en étais « la chroniqueuse ». Peu d'allers et venues échappaient à ton attention. Toute l'actualité de la résidence t'intéressait. A tel point que tu en fus la déléguée maintes fois réélue. A ta manière tu y faisais du lien. La vie ne t'avait pas épargnée mais tu faisais avec coûte que coûte. À l'Entraide tu avais fait ton chemin et acquis un certain statut par ta présence indéfectible dans les instances représentatives. Quand les gens ne sont plus là nous mesurons le vide qu'ils laissent. Ensemble nous avons pris conscience de la somme considérable de souvenirs accumulés et de moments de partages, souvent autour d'un café ou de sorties dont tu t'amusais à convoquer les souvenirs au gré de la conversation. Tu n'avais d'ailleurs pas la langue dans ta poche et cela pouvait parfois faire l'actualité, mais tout le monde te*



*reconnaissait un grand cœur. J'en ai maintes fois profité en dégustant tes repas improvisés que tu nommais « gamelles ». C'était ton côté maman. Ta présence était telle qu'il n'était pas rare que nous te citations mot pour mot dans nos conversations. Finalement comme un hommage avant l'heure. Nous garderons longtemps le souvenir de tes yeux pétillants qui disaient tout l'attachement réciproque qui nous liait. Merci Marie Josée. »*

## Directeur de l'ITS, Olivier Cany n'est plus



Le directeur général de l'Institut du Travail social de Tours, Olivier Cany, est décédé subitement le 15 mai dernier, à l'âge de seulement 56 ans. Il était non seulement connu de nombre de promotions d'étudiants, mais reconnu et estimé au plan national pour avoir notamment contribué à la création de l'UNAFORIS (Union Nationale des Acteurs de la Formation et de la Recherche en Intervention Sociale). Olivier Cany était aussi depuis 2022 membre du Haut Conseil du Travail social.

### Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de Entraide et Solidarités (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année.

### J'ADHÈRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS

Je (nom, prénom) : .....  
 Adresse : .....  
 CP : ..... Ville : .....  
 Téléphone : ..... e-mail : .....

J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue Perspectives (quatre numéros par an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.  
**Bulletin et chèque à renvoyer à :** Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

### JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Je souhaite recevoir Perspectives sans adhérer à Entraide et Solidarités.  
 • 10 € - 4 numéros par an • Abonnement de soutien 25 €  
**Je joins un chèque de** ..... € à l'ordre de Entraide et Solidarités.  
**Bulletin d'abonnement à renvoyer à :** Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

#### Perspectives

4 numéros par an • ISSN-L 0981-6178  
 Rédaction & administration :  
 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS  
 Tél. : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16  
 Directeur de la publication :  
 François Ferrisse  
 Comité de rédaction : Jean-Paul Mercier,  
 Jean Paillou, Pierre Trinson

Mise en page & image :  
 Studio Kakao  
 Impression :  
 Les presses de Touraine,  
 Tours  
 Gestion des abonnements :  
 Alexandra Cailbeaux

infos@entraide-et-solidarites.fr  
 www.entraide-et-solidarites.fr  
 entraideetsolidarites